



Recours juridique de la FGRCF et de SUD RAIL contre la Caisse de Prévoyance et de Retraites des cheminots, suite...

Rappel des faits :

A l'automne dernier la FGRCF, soutenue par SUD Rail, a déposé un recours contre la Caisse de Prévoyance et de Retraite des Cheminots auprès du Conseil d'État. Ce dernier s'est saisi de cette opportunité pour remettre en cause un droit essentiel pour notre régime spécial de prévoyance, en décrétant que le Conseil d'Administration de la Caisse ne pouvait pas décider des droits des cheminots actifs et retraités.

Désormais, c'est le gouvernement qui, par décret, décidera du contenu des règlements prévoyance reprenant les droits des cheminots actifs et retraités. De ce fait, les règlements actuels sont caducs et doivent paraître sous forme de décret.

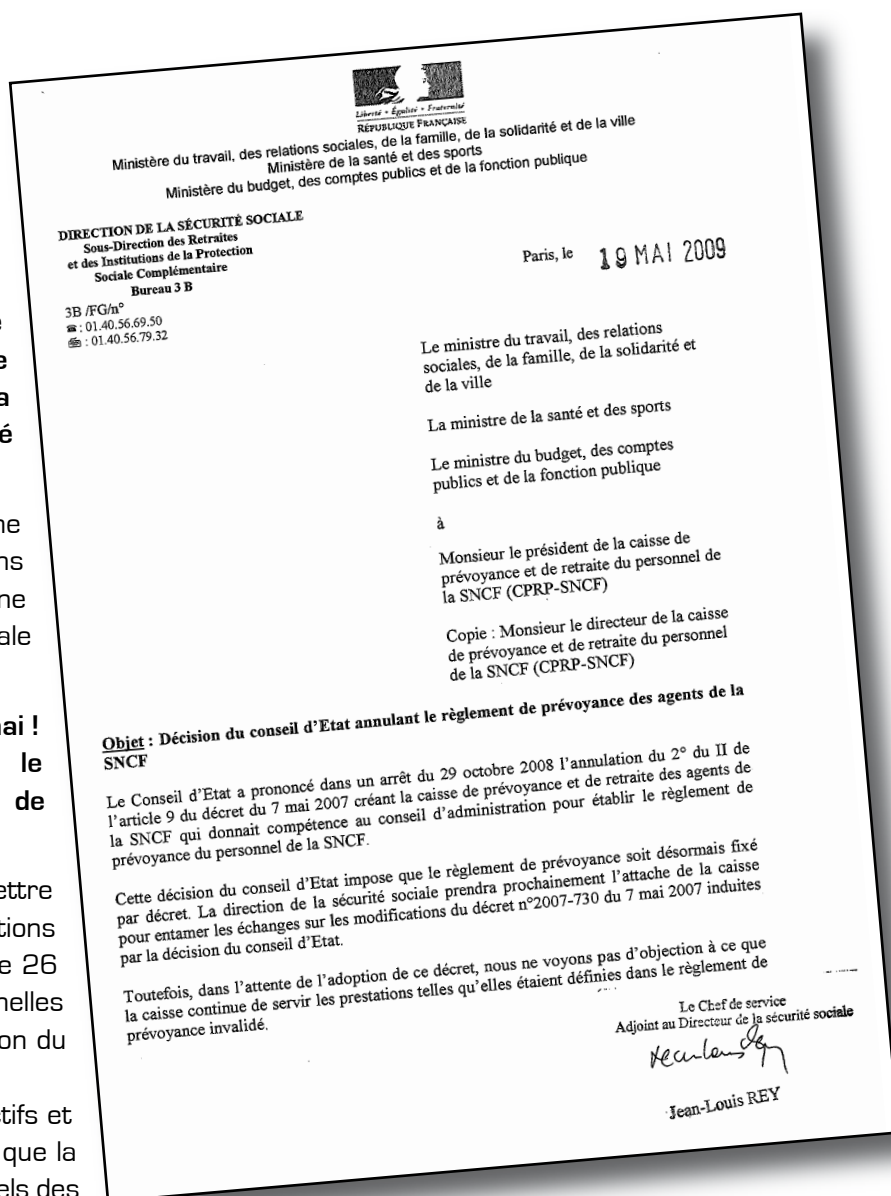
Suite à ce recours, afin qu'aucun des droits actuels des cheminots ne soit remis en cause et que le Conseil d'Administration ne puisse être dessaisi de toutes ses prérogatives, la Fédération CGT a immédiatement interpellé le gouvernement dès novembre 2008.

Nous avons reçu, le 5 mars dernier, une réponse du Ministre du Travail allant dans ce sens. Pour autant, la CPRP n'avait aucune directive de la Direction de la Sécurité Sociale qui confirmait ce courrier.

Réponse des ministères le 19 mai !
Dans l'attente de l'adoption du décret, le gouvernement maintient le règlement de prévoyance. (Voir courrier joint).

Sans aucun doute, cette décision est à mettre à l'actif du bon résultat de la CGT aux élections de la Caisse de Retraite et de Prévoyance le 26 Novembre 2008 et aux élections professionnelles du 26 mars dernier ainsi que la manifestation du 10 mars 2009 de la seule CGT.

Pour autant, la Cgt appelle les cheminots actifs et retraités à rester vigilants sur ce sujet, afin que la réécriture du décret préserve les droits actuels des cheminots.



La CGT mettra tout en œuvre pour que les discussions sur le futur décret aient lieu sous la pression des cheminots actifs et retraités !

Ensemble, vigilants sur nos droits !

Montreuil, le 28 mai 2009